

RENSEIGNER ACCOMPAGNER DÉFENDRE

Le CUJM veille au respect des droits et de la dignité des résidents en CHSLD et promouvoit l'amélioration de leur qualité de vie et des services qui leurs sont offerts.

EN TANT QUE RÉSIDENT D'UN CHSLD, VOUS AVEZ DES DROITS !

Le CUJM soutient aussi le Comité des résidents de votre Centre. Ce Comité est là pour vous informer, vous accompagner et vous orienter lorsque vos droits ne sont pas respectés.

« ON NE M'A PAS CONSULTÉ CONCERNANT UNE DÉCISION IMPORTANTE DANS MON PLAN D'INTERVENTION. GRÂCE AU COMITÉ, JE SAIS QUE C'EST MON DROIT D'ÊTRE CONSULTÉ. »

« LE COMITÉ M'A AIDÉ À FORMULER UNE REQUÊTE AUPRÈS DE LA DIRECTION DU SITE OÙ MA MÈRE EST HÉBERGÉE. ENSEMBLE, NOUS AVONS RÉUSSI À RÉGLER LE PROBLÈME À L'INTERNE, SANS QU'UN PROCESSUS DE PLAINTÉ NE SOIT ENCLENCHÉ. MA MÈRE EST SATISFAITE ET NOUS NOUS SENTONS ÉPAULÉS. »

Vous avez douze droits en tant qu'usager des services de santé, dont le droit à être bien informé sur votre état de santé. Le tout afin d'être en mesure de consentir librement aux soins requis.

En tant que résident en CHSLD, vous avez aussi le droit de vivre dans un environnement où l'on vous traite avec bienveillance, où l'on respecte votre vie privée, vos préférences et vos habitudes de vie, où on vous offre des activités de loisir et où vous vous sentez en sécurité.



COMITÉ DES USAGERS DE JEANNE-MANCE

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'île-de-Montréal

Québec



Si vous avez des insatisfactions, ou des suggestions pour améliorer votre bien-être ou celui d'un proche, contactez votre Comité des résidents ou le CUJM.



CUJM

☎ 514-861-9331, poste 8324

✉ comite.usagers.jmance@ssss.gouv.qc.ca

📘 CUJM.MTL

📘 CUJM.MTL

